

RÈGLES QUI SAUVENT

Avant de commencer une tâche, j'identifie toujours les dangers présents.
J'arrête mon activité en cas de doute.



CIRCULATION AU TRAVAIL

Je me positionne en dehors de la zone de manœuvre des véhicules et équipements en mouvement.



CIRCULATION AU TRAVAIL

Je ne conduis jamais sous l'emprise d'alcool ou de drogues. J'attache ma ceinture et je ne manipule pas les moyens de communication lorsque je conduis.



CIRCULATION AU TRAVAIL

J'avertis, je ralentis et je vérifie mon environnement avant de tourner ou d'effectuer une marche arrière.



TRAVAUX EN HAUTEUR

J'accroche mon harnais en permanence lorsque je travaille en hauteur, et je protège les autres des chutes d'objets.



TRAVAUX EN FOUILLES ET TRANCHÉES

J'accède à la tranchée seulement si la protection contre l'ensevelissement est en place.



ESPACES CONFINÉS

Je teste l'atmosphère et m'assure de la présence permanente d'un surveillant avant d'entrer et pendant toute la durée du travail dans un espace confiné.



MISE EN SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS

Je condamne l'équipement, je le signale et je m'assure de l'absence d'énergie (mécanique, chimique, électrique, hydraulique,...) avant toute intervention.



ÉLECTRICITÉ

J'identifie les réseaux électriques et je contrôle que les équipements ou les circuits électriques sont isolés ou sans énergie résiduelle avant toute intervention.



TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

Je réalise des travaux par points chauds uniquement si les risques d'incendie et d'explosion ont été éliminés.



OPÉRATIONS DE LEVAGE

Je ne travaille jamais ni ne me déplace sous une charge suspendue.



MANIPULATION DE MARCHANDISES OU D'AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX

Je manipule une matière dangereuse uniquement si je connais ses dangers et si j'utilise les moyens de maîtrise adaptés.



HAUTE PRESSION - DÉCAPAGE À L'EAU

Je m'assure que les équipements sont en bon état et compatibles avec la pression utilisée, et je vérifie le bon fonctionnement de l'arrêt d'urgence.